

Département de la  
Haute-LoireArrondissement  
D'YSSINGEAUXCommunauté de  
Communes  
LOIRE SEMENEBUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »  
REUNION DU 13/09/2022  
DECISION N° 20220913\_B\_090

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Roland RIVET,  
Daniel DURIEUX, Patrick Bruno MARCON,  
Christine BONNEFOY, Martine GINET  
Étaient excusés représentés : Claude VIAL : pouvoir donné à  
M. GIRODET, Nathalie JOLIVET : pouvoir donné à Mme  
BONNEFOY, Yves BOMPUIS : pouvoir donné à M. RIVET  
Était excusé : Emmanuel SALGADO

**VU** le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

**VU** la délibération n° 20200630\_D\_108 du Conseil Communautaire du  
30 juin 2020 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au  
Bureau et au Président,

**Commission : Famille, Enfance, Jeunesse et Prévention de la Délinquance**  
**Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès de la**  
**CAF de la Haute-Loire dans le cadre des projets CLAS 2022-2023**

Le Bureau,

N° 20220913\_B\_090

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise le Président à solliciter une subvention d'un montant de  
5 558,00 € auprès de la CAF de la Haute-Loire dans le cadre des projets  
CLAS 2022-2023,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 13 septembre 2022

Le Président,

Frédéric GIRODET

